

*Les crédits*

les seules forces du marché dicter la politique économique du Canada.

Fait incroyable, les conservateurs prétendent avoir accru les dépenses au titre de la recherche et du développement au Canada. Soit dit en toute déférence, cette affirmation est tout simplement fautive. Dans le *World's Competitiveness report* de 1990. . . Soit dit en passant, la compétitivité est le nouveau mot à la mode pour le gouvernement. Le Canada a été compétitif au fil des ans. Nous avons produit certains des meilleurs chercheurs du monde et certains des meilleurs produits. La compétitivité, ce n'est rien de neuf pour nous. Nous avons été compétitifs, nous le sommes encore et nous le demeurerons dans les années à venir.

Je reviens au *World's Competitiveness Report*. Le Forum économique mondial a fait les observations et tiré les conclusions suivantes, que je reprends à mon compte.

Parmi les 23 pays membres de l'OCDE, le Canada se classe aujourd'hui au 17<sup>e</sup> rang pour l'ensemble de ses efforts de recherche et de développement, alors qu'il occupait le 10<sup>e</sup> en 1984, année où le gouvernement a pris les rênes du pouvoir.

Deuxièmement, pour ce qui est de l'orientation prospective qui reflète largement la performance en matière de recherche et développement, le Canada occupait un misérable 16<sup>e</sup> rang en 1990, alors qu'il était au 6<sup>e</sup> en 1986.

Voilà qui condamne les programmes du gouvernement. Ces chiffres prouvent clairement que les efforts de recherche et développement du Canada se sont relâchés considérablement depuis que les conservateurs sont au pouvoir. Même comparé à des pays plus petits, moins riches, le Canada affiche une faiblesse chronique en matière de recherche et de développement. C'est déplorable.

L'appui du gouvernement conservateur à l'innovation a été honteusement faible. J'ai le regret de dire que cela ne s'améliore pas. Sur le plan scientifique, nous pouvons sûrement nous attendre à un exode des cerveaux, un exode permanent, tandis que sur le plan manufacturier, nous continuerons d'enregistrer de lourdes pertes qu'il s'agisse des emplois et des possibilités d'emplois, des emplois canadiens pour nous, pour nos étudiants, pour l'avenir de notre pays.

Le gouvernement a déclaré que nous étions «en affaires». Nous serions portés à croire que certains parmi les ministériels pensent également que le Canada est à vendre. Mais notre pays n'est pas à vendre. Il appartient aux

Canadiens. Mais ce style qui imprègne toute leur politique économique a provoqué, provoqué encore et continuera de provoquer un chaos économique.

Il n'est pas étonnant que que les investisseurs étrangers aient été prompts à réagir. Les acquisitions d'entreprises canadiennes par des étrangers ont fait un bond depuis quelques années. À une époque, elles représentaient moins de 10 p. 100 des investissements étrangers directs. Elles en constituent maintenant plus de 55 p. 100. «Être en affaires»: c'est une illusion. Nous cédonc le contrôle économique de notre pays, et les Canadiens trouvent cela inacceptable de nos jours.

On observe dans le secteur manufacturier un autre exemple des répercussions négatives de l'idéologie économique du gouvernement actuel. Là encore, nos jeunes sont privés de débouchés, que ce soit dans les domaines de la recherche, de l'administration ou des emplois subalternes.

• (1120)

Rien que depuis 18 mois, le Canada a perdu plus de 172 000 emplois dans le secteur manufacturier. Quand il a présenté son projet de loi C-21 concernant l'assurance-chômage, le gouvernement avait notamment promis qu'une part considérable des fonds économisés seraient réaffectés et serviraient à la formation ou au recyclage des chômeurs.

J'ai ressenti un certain soulagement à cette annonce, car j'espérais que de nombreux jeunes, les décrocheurs en particulier, auraient une chance de participer à ce programme et d'améliorer leurs compétences ou d'apprendre un métier qui leur donne une bonne chance de trouver une place dans notre société.

Cependant, en examinant les répercussions du projet de loi, surtout d'un point de vue financier, nous avons des raisons de douter encore une fois que le gouvernement ait pris un engagement sérieux dans ce domaine également. Le projet de loi C-21 prévoyait une hausse des cotisations tant pour les employés que pour les employeurs. En vertu du projet de loi C-21, le gouvernement s'engageait à maintenir les taux des cotisations pour 1990, 1991 et 1992.

Or, le document budgétaire de cette année annonce: «Les taux seraient rajustés de manière à équilibrer la situation financière du compte.» Cela veut dire de deux choses l'une: ou bien les cotisations des employeurs vont grimper en flèche pour combler les déficits de la caisse d'assurance-chômage, et nous voyons qu'il y aura un